



Coeur des Coévrans
www.evron.fr
République Française
Département de la Mayenne
Commune d'Evron
53600 EVRON

Envoyé en préfecture le 05/05/2023

Reçu en préfecture le 05/05/2023

Publié le

ID : 053-200084697-20230427-DEL2023024-DE



DEL n° 2023-024
Objet : Affectation des résultats 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 27 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 AVRIL, à 20 h, les membres du conseil municipal d'Evron, légalement convoqués le 20 avril 2023, se sont réunis à la salle du conseil de la mairie d'Evron sous la présidence de Monsieur Joël BALANDRAUD, Maire

Présents : BALANDRAUD Joël, SUHARD Maurice, DUTERTRE Isabelle, LANGEVIN Claude, LECHAT-GATEL Sophie, METAIRIE Fabrice, VERDIER-CARCOUET Blandine, MEIGNAN Jean-Philippe, BRETON Marie-Thérèse, JEMON Didier, FORTIN Alain, MAREAU Jean-Pierre, FOURNIER Vincent, CHOUPEAUX Catherine, MOISY Marie-Claire, BERTIN Patrick, FOUCAULT Pascal, MASSEROT Sylvie, LANDAIS Thierry, REAUTEZ-CHAPEAU Céline, FANOUILLET Frédéric, LECOURT Pierre, GUEDON Jean-Charles, CHARTIER Gwénaëlle, LEROY Sandrine.

Conseillers Municipaux excusés : DEJARDIN Adélaïde, ANGELIAUME Chantal, NOULLEZ Christophe, TABARD Valérie, LEVRARD Laurence, VAIGREVILLE Rachel, ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON Nathalie, CHAPRON Jérémy.

Assistaient également : GAUFFRE Etienne, directeur général des services, CHARTIER-FOUQUET Claude, directrice générale adjointe des ressources, PICHOT Marie-Claude, directrice du service finances et commande publique et PIERRE Chantal, gestionnaire administrative et financière du service administration générale.

Secrétaire de séance : VERDIER-CARCOUET Blandine

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 33

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 25

Pouvoirs : ANGELIAUME Chantal donne pouvoir à FOURNIER Vincent
NOULLEZ Christophe donne pouvoir à MEIGNAN Jean-Philippe
TABARD Valérie donne pouvoir à FANOUILLET Frédéric
LEVRARD Laurence donne pouvoir à Céline REAUTEZ-CHAPEAU
ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON Nathalie donne pouvoir à MAREAU Jean-Pierre
CHAPRON Jérémy donne pouvoir à DUTERTRE Isabelle

Objet : Affectation des résultats 2022

Le conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT les résultats du compte administratif 2022 du budget général, des budgets annexes, et leur approbation par le conseil municipal ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission « Performance publique » en date du 23 mars 2023 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau municipal en date du 17 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré et avoir procédé à un vote dont les résultats sont les suivants :

Votants : 31
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 31

↳ **DECIDE** d'affecter les résultats comme détaillés ci-annexés.

Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,



Blandine VERDIER-CARCOUET

Le Maire,



Joël BALANDRAUD.

